



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT



COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 26 avril 2009

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 26 avril 2009, à Washington
2. L'économie mondiale s'est considérablement détériorée depuis notre dernière réunion. Cette évolution a des conséquences particulièrement graves dans les pays en développement où la crise financière et économique se transforme en catastrophe humaine et en désastre au plan du développement. Les progrès réalisés au prix de durs efforts en direction des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) sont maintenant compromis. La crise a déjà fait basculer dans une extrême pauvreté plus de 50 millions de personnes, surtout des femmes et des enfants. Nous devons atténuer son impact sur les pays en développement et faciliter la contribution de ces derniers à une reprise mondiale.
3. Le Groupe de la Banque mondiale et le FMI ont fait preuve d'esprit de décision et mené une action complémentaire pour aider les pays en développement à faire face à la crise, favoriser l'adoption de mesures anticycliques, et contribuer à combler un déficit de financement considérable, notamment en déployant des efforts pour relancer les flux de capitaux privés. Les institutions multilatérales ont besoin de ressources et de capacités pour pouvoir prévenir les crises ou y riposter de manière efficace. Nous nous félicitons des engagements pris par les pays membres de fortement accroître les ressources du FMI.
4. Il faudra faire plus pendant que la crise suit son cours. Nous devons maintenant donner une suite concrète aux engagements que nous avons pris, notamment ceux formulés par les participants au récent Sommet de Londres, en prenant des mesures concertées et en dégagant des ressources supplémentaires. Nous demandons instamment à tous les bailleurs de fonds de concrétiser plus rapidement la promesse qu'ils ont faite d'accroître leur aide ; nous devons quant à nous, examiner la possibilité d'aller au-delà de nos engagements actuels.
5. Nous accueillons avec satisfaction les efforts déployés par le Groupe de la Banque mondiale pour assurer une riposte rapide à la crise tout en maintenant son attention sur les problèmes de développement à long terme, notamment ceux posés par le changement climatique, et la nécessité d'accélérer le rythme des progrès en direction des ODM. Nous

prenons note du triplement escompté des financements de la BIRD pour l'exercice et du programme de décaissement rapide des fonds engagés au titre d'IDA-15. Nous donnons notre appui aux initiatives lancées par le Groupe de la Banque mondiale et encourageons une mise en œuvre rapide :

- **Pour protéger les plus démunis**, la Banque a mis en place le Mécanisme de financement en faveur des pays vulnérables, qui regroupe le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire et le nouveau Programme d'intervention rapide dans le secteur social. L'IFC a également créé le Mécanisme de renforcement de la microfinance pour aider les emprunteurs pauvres.
- **Pour relancer le financement du commerce**, l'IFC a porté le montant de son Programme de financement du commerce mondial de 1 à 3 milliards de dollars, et elle a lancé le Programme de liquidités pour le commerce mondial, qui devrait fournir un appui au commerce à hauteur de 50 milliards de dollars au cours des trois prochaines années.
- **Pour assurer la poursuite du développement de l'infrastructure et créer des emplois**, la Banque a mis en place le Programme d'appui aux infrastructures existantes et nouvelles. La Banque prêtera jusqu'à 15 milliards de dollars par an au titre de projets d'infrastructure, et l'IFC a mis en place le Mécanisme d'appui à l'infrastructure en situation de crise.
- **Pour fournir un soutien au secteur financier**, l'IFC a mis en place un Fonds de recapitalisation qui permettra de fournir des capitaux supplémentaires aux banques des pays en développement. La MIGA a consenti des garanties au titre de prêts destinés à l'Europe de l'Est dont la couverture se chiffre à 500 millions de dollars.

Un grand nombre de ces initiatives sont conçues de manière à mobiliser des ressources supplémentaires auprès de sources publiques et privées. Nous nous félicitons des contributions additionnelles qui ont été effectuées et demandons instamment aux autorités nationales d'envisager d'accroître encore leur appui. Nous demandons également au Groupe de la Banque mondiale d'adapter en tant que de besoin ses politiques, ses instruments et ses stratégies sur la base des leçons tirées de cette crise.

6. Nous réitérons notre appui aux efforts visant à exploiter de manière optimale le bilan de la BIRD en accordant des financements à hauteur de 100 millions de dollars sur trois ans. Étant donné que la reprise pourrait être lente, nous avons envisagé la possibilité d'avoir à déployer des ressources supplémentaires ; nous demandons au Groupe de la Banque mondiale d'examiner la capacité financière, et notamment l'adéquation du capital, de la BIRD et de l'IFC, ainsi que l'adéquation des ressources concessionnelles destinées aux pays IDA, afin que nous puissions examiner cette question plus en détail lors des Assemblées annuelles 2009.

7. La crise et la nécessité d'une vigoureuse riposte multilatérale témoignent encore plus clairement de la pertinence des efforts déployés pour accroître la voix et la participation des pays en développement et en transition dans la structure de gouvernance du Groupe de la Banque mondiale. Compte tenu de la décision prise, lors de notre dernière réunion, de demander au Conseil de formuler des principes, des critères et des propositions pour la répartition du capital de la Banque, nous sommes convenus d'intensifier les travaux relatifs à la deuxième phase de la réforme dans le but de parvenir à un accord d'ici les Réunions de printemps 2010. Il importe que tous les actionnaires participent à ces travaux dans le cadre d'un processus transparent, consultatif et solidaire.

8. Nous accueillons avec satisfaction l'examen de la gouvernance interne par les Administrateurs et nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de poursuivre ses travaux dans le cadre de la démarche globale adoptée pour renforcer la gouvernance et l'efficacité générale du Groupe de la Banque mondiale.

9. La date de la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra à Istanbul, est fixée au 5 octobre 2009.